

50567189/16

5072

(1940)

Fermeture au trafic-voageurs des gares et haltes de Blain, Bouvron, Cambron, La C vre, Louisfert, Nozay, St-Vincent-des-Landes, Treffieux, Vay (Ligne Chateaubriant   St-Nazaire).

Fermeture au trafic-voageurs des gares et haltes de Blain, Bouvron, Cambron, La C vre, Louisfert, Nozay, St-Vincent-des-Landes, Treffieux, Vay (Ligne Chateaubriant   St-Nazaire).

Lettre S.N.C.F. au M.T.P. 2. 5.40  
(s) C.A. 21. 5.40 12 IIbis

Extrait du P.V. de la séance du 21 mai 1940

du Comité de Direction

QU. IIbis - Compte rendu de la délégation  
de pouvoirs donnée par le G.D.  
dans sa séance du 30 août 1939

p. 12

M. GRIMPET - En vertu des pouvoirs qui lui ont été  
délégués par le Président et dont il a été rendu compte au  
Comité dans sa séance du 5 septembre 1939, M. le Directeur  
Général a approuvé l'affaire suivante :

- Fermeture de 9 gares ou haltes au service des voyageurs,  
des bagages et des chiens accompagnés.

Cette fermeture est la conséquence de la suppression, à  
partir du 1<sup>er</sup> avril 1940, du service des trains de voyageurs  
sur la section de ligne de Châteaubriand à Saint-Nazaire.

Elle entraîne certaines modifications à la nomenclature  
des gares et des localités desservies.

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

COPIE

Paris, le 2 mai 1940

Monsieur le Ministre,

Par arrêté ministériel, vous avez bien voulu autoriser la S.N.C.F. à supprimer, à partir du 1er avril 1940, le service des trains de voyageurs sur la section de ligne de Châteaubriant à Saint-Nazaire.

Les gares et haltes situées sur cette ligne et désignées ci-après sont, de ce fait, fermées au service des voyageurs, des bagages et des chiens accompagnés:

- BLAIN
- BOUVRON
- CAMFRON
- LE GAVRE
- LOUISPERT
- NOZAY
- ST-VINCENT-DES-LANDES
- TREFFIEUX
- VAY

J'ai l'honneur de vous indiquer dans l'annexe ci-jointe, les modifications qu'il y a lieu d'apporter à la Nomenclature des gares et des localités desservies pour tenir compte de cette suppression de service.

Je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'assurance....

P. Le Président du Conseil d'Administration,  
Le Directeur Général,

signé : LE BESNERAIS

Monsieur le Ministre des Travaux Publics (Direction Générale des Chemins de fer et des Transports) - PARIS.

NOMENCLATURE DES GARES ET DES LOCALITES DESSERVIES

(Edition de janvier 1940)

Le service des gares visées ci-dessous est modifié à compter du 1<sup>er</sup> avril 1940 dans les conditions indiquées au texte des renvois ci-après :

	Dispositions actuelles				Dispositions nouvelles			
	(2)	(3)	(4)	(5)	(2)	(3)	(4)	(5)
BLAIN .....	"	"	"	"	166	"	"	"
BOUVRON .....	"	"	"	"	166	"	"	"
CAMPBON .....	"	"	"	"	166	"	"	"
LE GAVRE .....	"	"	"	"	166	"	"	"
LOUISFERT .....	"	"	"	"	166	"	"	"
NOZAY .....	"	"	"	"	166	"	"	"
ST-VINCENT-DES-LANDES	"	"	"	"	166	"	"	"
TREFFIEUX .....	"	4	4	4	166	4	4	4
VAY (halte) .....	"	1	285	1	166	1	285	1

Renvoi 166 - Non ouvert au service des voyageurs, des bagages et des chiens accompagnés, assure toutefois, exceptionnellement, le service des expéditions express. En ce qui concerne les colis express, la localité est desservie par un service de réexpédition.